## DOCUMENTS ILLUSTRANT LA COLLABORATION FRANCO-BELGE DANS LES PREMIERS MOIS DE LA GUERRE DE 14-18

## Henk SLABBINCK

**CONFÉRENCE DU 2 JUIN 2007** 

Journée franco-belge

Dès le début de la guerre, le 4 août 1914, des troupes françaises se porteront à l'aide de la Belgique envahie. Elles participent aux deux grandes batailles d'Ypres (en octobre 14 et en avril/mai 15) et supporteront de lourdes pertes notamment lors de la première attaque au gaz asphyxiant connu plus tard sous le nom d'«ypérite». L'orateur a regardé de plus près le courrier de ces 9 mois d'août 14 à mai 15 qui a été envoyé de la Belgique non ccupée par ces militaires français ou qui leur était adressé. Il illustre le manque d'approche cohérente du traitement de ce courrier suite aux conditions difficiles créées par la guerre. Il s'est aussi limité au seul courrier qui mentionne clairement et sans équivoque une origine ou une destination en Belgique restée libre.

Le courrier des militaires français pouvait être traité de trois façons différentes :

- tout au début de la guerre parfois par la poste civile belge,
- durant quelques jours fin octobre 14 par l'attaché militaire auprès de la Légation française à Bruxelles mais qui s'était replié sur la gare de Furnes et y faisait passer quelques cartes par la valise diplomatique,
- et surtout à partir de 1915, par les postes militaires françaises (cachets « Trésor et Postes »).

Une première carte illustre au mieux cette première façon de procéder : écrite au début d'octobre 14, émanant d'un gendarme français détaché auprès de la cavalerie anglaise opérant en Belgique et envoyée en franchise militaire, elle porte le cachet de la poste civile belge de Kemmel. Cette oblitération n'est connue, durant la période de la guerre, qu'à quelques rares exemplaires.

Après que les troupes françaises aient aidé à colmater plusieurs brèches dans les régions de Dixmude, Ypres et Nieuport et en fonction des besoins pressants de renforts dans d'autres parties du front il est décidé que la petite « zone française » de la Belgique libre serait passée aux anglais et que la présence militaire française se limiterait à l'essentiel. Celle-ci se traduisit tout d'abord par la présence d'un « Commandant militaire français de gare belge » dans les grands centres de communication qu'étaient les trois gares belges d'Adinkerke, de Furnes et de Poperinghe. Ces commandants utilisaient chacun leur propre cachet d'origine sur le rare

courrier émanant de leur secteur postal respectif. Ensuite la présence française consista en celle de spécialistes tels que les ingénieurs apportant leur expertise pour maintenir en état de marche les écluses de Nieuport qui permettaient de contrôler et de maintenir les inondations stratégiques de la plaine de l'Yser.

Une deuxième lettre illustre cette présence : elle émane du « Groupement de Nieuport » et est affranchie à 25c, au port normal d'une lettre vers l'étranger. En effet, dans un tel cas la franchise militaire n'était pas autorisée. C'est un document rare.



Finalement l'orateur montre quelques lettres destinées à des militaires français se battant en Belgique : celles-ci ont été traitées à l'arrivée par la poste civile belge, sans doute utilisée pour la recherche des destinataires logés dans de très petits villages.

Les conclusions de l'auteur sont les suivantes : si la présence militaire française était limitée dans le temps et quand même assez importante les premiers mois, il n'en est pas de même pour le courrier. Au début de la guerre il semble avoir été limité, surtout à l'arrivée, et traité avec les moyens du bord présents et donc sans système particulier. Ce n'est qu'à partir de décembre 1914 que plusieurs cachets « Trésor et Postes » sont utilisés avec une certaine fréquence. À partir de fin mai 1915 le traitement du courrier par les postes militaires françaises semble devenir plus systématique mais en même temps le nombre de soldats opérant en Belgique libre est fortement réduit. Presque l'ensemble du courrier a été envoyé en franchise militaire et donc sans timbres.